

Compte rendu du Conseil d'Administration du 11 février 2019

Présents : Christophe RICHEL, Fabienne PACCOUD dit MORISON, Christelle MERMILLOD-BLONDIN, Ludovic MOLIN, Christine RAVIER, Alain COUDROT et Régine AMOR.

Absentes excusées : Camille LAMY et Josiane MAIER.

Secrétaire de séance : Fabienne PACCOUD

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 03 décembre 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Présentation des résultats 2018 dans l'attente du vote du Compte administratif 2018

Les résultats budgétaires de l'exercice 2018 sont présentés pour information.

Le Compte Administratif 2018 ne pourra être voté qu'après réception du Compte de Gestion 2018 fourni par la Trésorerie de Challes Les Eaux.

3) Attribution de subventions aux associations caritatives 2019

Conformément au souhait du conseil d'administration de rester sur les mêmes critères d'attribution durant tout le mandat, il est décidé d'attribuer les mêmes subventions que l'année dernière, à savoir :

- 200 € pour la Banque Alimentaire,
- 200 € pour Handisport,
- 200 € pour les Restos du Cœur,
- 200 € pour l'ADPEP 73,
- 200 € pour Odyssée Organisation,
- 200 € pour Dignité sans frontières.

La subvention attribuée à l'ADMR sera votée ultérieurement, dès que nous aurons reçu leur demande officielle, mentionnant les heures effectuées en 2018 auprès des administrés de la Commune.

Christine RAVIER demande que ces associations caritatives fournissent le bilan de leurs actions. Celui-ci leur sera demandé dans le courrier qui leur sera envoyé pour les informer de l'octroi d'une subvention.

.../...

4) Présentation et vote du Budget Primitif 2019

Après sa présentation, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2019.

5) Questions diverses

- 2 bons alimentaires ont été délivrés en fin d'année pour des personnes en difficulté.

Prochaine réunion prévue le 01/04/2019 à 9h30